

## Les Trésors de Champagne dévoilent leurs bijoux



Les Trésors de Champagne célèbrent leurs plus beaux millésimes.

Chaque année les vignerons des Trésors de Champagne procèdent au baptême d'un millésime. L'année dernière, il s'agissait du millésime 2002, il y a deux ans, du millésime 2000. Cette année, n'ayant pas tiré de millésime 2003, les 26 adhérents ont décidé de déguster des millésimes anciens remontant de 1999 à 1976. C'est en 1971 qu'un groupe de vignerons représentant les crus les plus renommés de la Champagne se donne pour objectif de mieux faire connaître l'originalité des champagnes de vignerons à travers des cuvées de prestige. Un moule est créé pour les mettre en valeur. Pour officialiser la structure, ils se regroupent au sein du Club de viticulteurs champenois. C'est seulement lors des « grandes années » que ces vignerons élaborent des cuvées d'exception baptisées « Spécial Club ». Elles sont commercialisées après plus de 3 années de vieillissement dans un flacon original inspiré de formes anciennes. Une charte viticole De Cuis, ou est installé le président, Didier Gimonet, en passant par Aÿ ou Chouilly, chaque membre compose sa propre cuvée « Spécial Club » à partir des raisins récoltés sur son propre domaine. Cette cuvée est ensuite soumise à

un jury composé d'œnologues à travers deux dégustations de contrôle. La première consiste à un examen de l'assemblage avant la mise en bouteille. La seconde à autoriser la commercialisation de la cuvée à l'issue de la période de vieillissement en bouteille fixée à 3 années minimum après la mise en bouteille. En 1999, ces « Clubmen » décident de donner une nouvelle dimension au club en changeant d'intitulé avec « Club Trésors de Champagne ». Un nom plus adapté au produit. En plus, une charte viticole d'éthique et de qualité, élaborée par la commission viticole de l'association avec le concours d'un ingénieur-conseil en viticulture, est adoptée. Chaque vigneron adhérent s'engage à respecter cette charte et à se soumettre au contrôle et à l'approbation de cette commission.

\*\*\* On peut retrouver les adresses des exploitations sur le site « Trésor de Champagne » viticulture

**Auteur : S.C.-P.**

**Article paru le : 25 novembre 2008**